

35 postes autour du lac accès par bateau ou par voiture

Les postes sont ouverts du dernier vendredi de mars au dernier vendredi d'octobre.

Postes n° 33 et 35 ouverts du dernier vendredi de mars au dernier vendredi de mai et du premier vendredi de septembre au deuxième vendredi de novembre.

Dans le bassin sud, tous les postes sont ouverts jusqu'au deuxième vendredi de novembre.

Les réservations pour l'année suivante commencent à partir du 1er juillet minuit par e-mail.

Pour pêcher, vous avez besoins d'un permis de pêche d'aappma, de l'autorisation de pêche du Lac du Der par pêcheur et d'un poste. Tous les postes sont pour deux pêcheurs maximum.

Règlementation (rappel) : Il est interdit de pêcher de nuit à l'aide d'esches animales, de vifs, de poissons morts et leurres artificiels.

La nuit, il est formellement interdit de naviguer sur tout le plan d'eau et de pêcher depuis un bateau.

La navigation de jour est autorisée au moteur électrique uniquement.

Les autres poissons pêchés pendant la période de nuit définie par l'article R 236-18 du code rural devront être remis à l'eau vivants, sitôt leur capture. Le no kill est obligatoire. Il est interdit de tendre les lignes à plus de 100 mètres.

Les lignes devront être tendues perpendiculairement à la rive. Pêche à 4 cannes maximum par pêcheur.

Tout pêcheur ne respectant pas le règlement se verra verbalisé et pourra être passible d'une interdiction de pêche sur le lac du Der.

Interdiction d'allumer des feux au sol / L'abri individuel de couleur neutre est toléré uniquement sur les parcours de nuit.

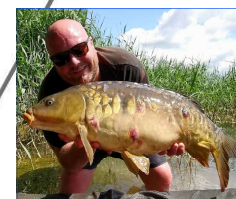
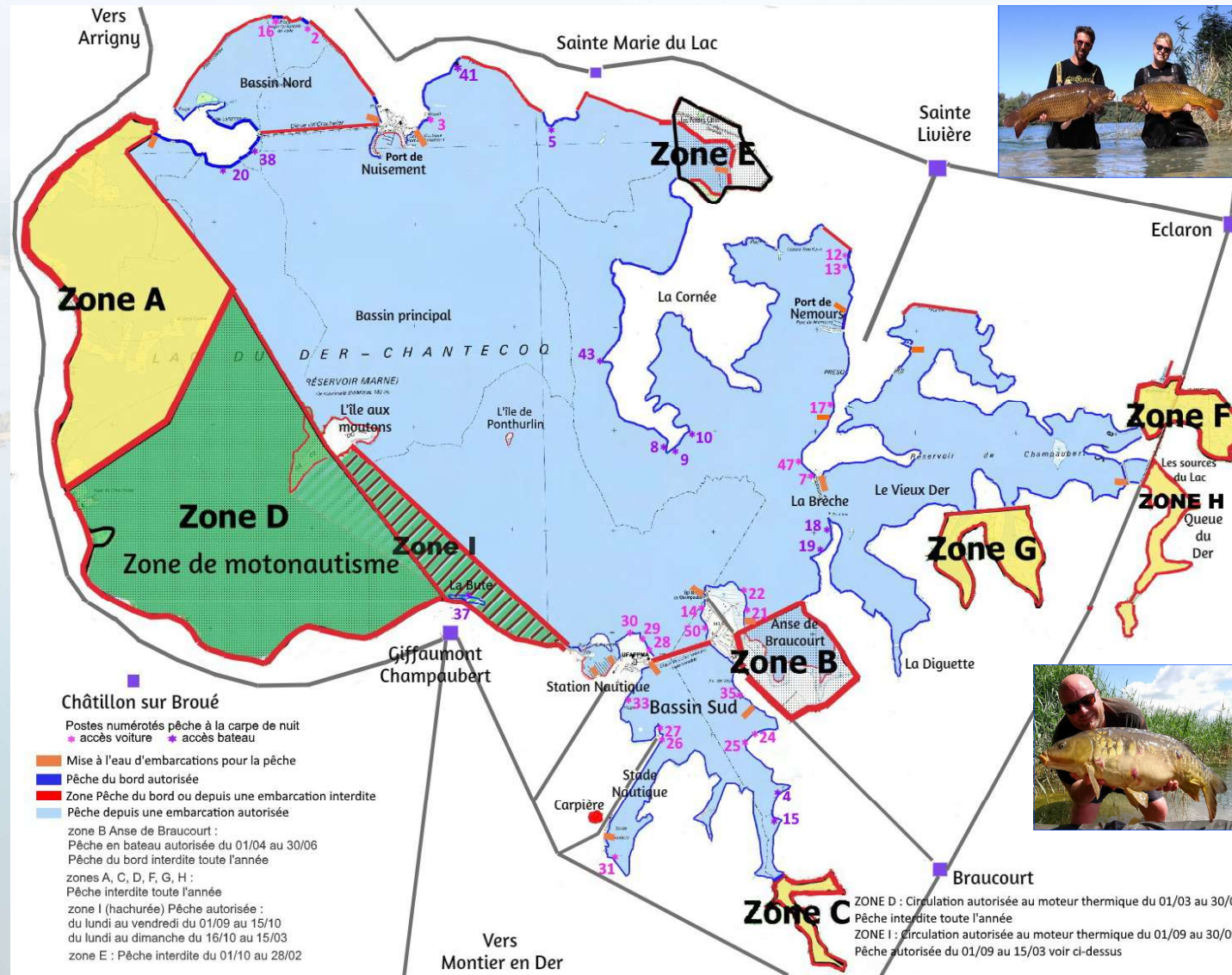


# LAC DU DER

4800 Hectares

77 km de rives

## Pêche à la carpe de nuit - Carp fishing of night



35 swims around the lake access by boat or by car

Swims are opening from last friday of march until last friday of october.

Swims 33 and 35 are opening last friday of march until last friday of may and first friday of september until the second friday of november.

In South basin, all swims are opening from last friday of march until the second friday of november.

Reservation for next year begin from 1<sup>st</sup> july from midnight by e-mail.

To fish , You need have to : French licence and Lac du Der licence and swim.

All swims are for 2 fishermen maximum.

It's authorized to fish until 100 meters.

To use electric motor only. Four rods are authorized by fisherman.

The night fishing is authorized only on the swims.



**MAISON DES PÊCHEURS – Presqu'île de Rougemer - Station Nautique -**  
**51290 GIFFAUMONT CHAMPAUBERT - Tél : 03 26 72 63 43 / 06 42 62 29 82**  
 pecheauder@wanadoo.fr - www.pecheauder.com